



« PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL ! »

En Suisse, près d'une femme sur trois et un homme sur dix sont victimes de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle.

Ces agissements vont à l'encontre de la loi sur l'égalité (LEg) et du devoir légal des employeurs de protéger la santé de leur personnel et de prévenir le harcèlement sexuel. Par ailleurs, créer un environnement sain et miser sur la qualité de vie au travail favorise le bien-être du personnel et contribue à la productivité de l'entreprise.

Ce cours permet aux managers d'identifier les paroles, les gestes et les attitudes qui relèvent du harcèlement sexuel. Il propose des pistes pour réagir face à tout type de comportement inapproprié. L'objectif principal est de fournir aux entreprises des outils et processus concrets et applicables directement.

PUBLIC CIBLE

- Responsables RH
- Cadres
- Personnel d'encadrement

MÉTHODE

Éléments théoriques et approche pédagogique avec des vidéos, exercices de mise en situation, cas pratiques, échanges et outils de prévention.

FORMATRICES

Cathrine Mathey
Expertise RH
Psychologue
du travail FSP

Lauriane Pichonnaz
Psychologue
et conseillère
en santé sexuelle

CAPACITÉ

Maximum 12 personnes

HORAIRES ET DATES

8h30 - 16h30

Dates à choix

- 26 septembre 2022
- 29 novembre 2022

LIEU

Espace Création
Salle « Valère »
Rue de la Dixence 10
1950 Sion

PRIX

150 CHF

INSCRIPTIONS

www.egalite-vs.ch/harcelementtravail22

